

LECTURE DES RESULTATS AUX FORMATIONS - ACCES MMOP-K

- ADMIS AVT CHOIX = Admis Avant Choix ; L'étudiant est admis dans la formation comportant ce résultat. S'il accepte la place, il doit obligatoirement confirmer ce choix (sans confirmation il perd la place). S'il refuse la place, il perd le bénéfice de cette admission et peut accéder au 2^{ème} groupe d'épreuves (oraux).
- AUTO2GROUPE = Autorisé à accéder au 2^{ème} groupe d'épreuves (oraux)
L'étudiant n'est pas admis dans la formation comportant ce résultat mais il est autorisé à se présenter aux oraux pour retenter cette formation.
- AJOURNE : L'étudiant n'est pas admis dans cette formation et n'est pas autorisé à accéder aux oraux pour cette formation. Cette formation est définitivement perdue.
- EN ATTENTE : concerne **uniquement** la formation Masso-Kinésithérapie qui ne comporte pas de 2^{ème} groupe d'épreuves. Les étudiants qui ont ce résultat doivent attendre les résultats des oraux pour connaître le résultat définitif de cette formation.

Si l'étudiant est Admis Avt Choix à plusieurs formations, il peut :

- Choisir une des formations comportant ce résultat : il sera définitivement admis dans la formation choisie et il ne pourra plus accéder aux oraux. Aucun changement ne sera possible ;
ou
- Refuser toutes les formations comportant ce résultat : il pourra accéder au 2^{ème} groupe d'épreuves **seulement si** au moins une formation comporte le résultat AUTO2GROUPE.

Si l'étudiant n'a aucun résultat Admis Avt Choix mais au moins un résultat AUTO2GROUPE : il n'a aucune démarche à effectuer. Il est inscrit d'office au 2^{ème} groupe d'épreuves pour les formations comportant ce résultat.